

6 SESSIONS
2745 heures

DEC
351.A1

La formation DEC Techniques d'éducation spécialisée forme des personnes aptes à effectuer une intervention appropriée en termes d'adaptation, d'éducation et de réadaptation. Ce travail se fait en étroite collaboration avec différents intervenants tels psychoéducateurs, orthopédagogues, psychologues, ergothérapeutes, etc.

Ce programme d'études convient aux candidats qui aiment les gens et savent être à l'écoute de leurs besoins. Ces personnes privilégient le travail diversifié et apprécient les contacts humains. La possibilité d'exercer une influence bénéfique sur les gens représente une grande part de leur motivation. L'ouverture aux autres, l'empathie ainsi que la capacité de travailler en équipe sont des caractéristiques essentielles.

De plus, le programme du Collège Lasalle se distingue en mettant l'accent sur la diversité culturelle de la clientèle qu'ils seront susceptibles de rencontrer et d'accompagner par l'entremise de leurs interventions.

Le Collège LaSalle offre à sa population étudiante en Techniques d'éducation spécialisée une expérience réelle du milieu de travail par le biais d'ateliers pratiques et de stages en milieu de travail. Les stages peuvent être réalisés dans un contexte francophone ou anglophone au choix de l'étudiant.e.

Objectif de la formation

Les éducateurs et éducatrices spécialisé(e)s sont appelé(e)s à intervenir auprès des personnes en difficulté d'adaptation, d'éducation ou de réadaptation, au sein de différents groupes d'âge : enfants, adolescents, adultes, aînés.

Perspectives d'emploi

- Organismes publics (gouvernementaux): santé et services sociaux (centres jeunesse, CLSC, hôpitaux, CHSLD, etc.);
- Milieux de l'éducation (école régulières et spécialisées);
- Organismes communautaires;
- Organismes privés;
- Travailleurs.ses autonomes.

Diplôme

Ce programme mène à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Conditions d'admission

Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES)

ou

Avoir obtenu un diplôme d'études professionnelles (DEP) et avoir réussi les matières préalables au collégial suivantes :

- Français du niveau Secondaire V;
- Anglais du niveau Secondaire V;
- Mathématiques du niveau Secondaire IV.

ou

Avoir obtenu une formation équivalente ou jugée suffisante par le Collège LaSalle. Tous ces cas feront l'objet d'une analyse approfondie.

Cours de formation générale

- 3 cours d'éducation physique (90 h)
- 3 cours de philosophie (150 h)
- 4 cours de langue et de littérature (240 h)
- 2 cours de langue seconde (90 h)
- 2 cours complémentaires (90 h)

Cours spécifiques au programme

- Profession en éducation spécialisée (45h)
- Processus d'intervention 1 : observation (45h)
- Santé et intégrité professionnelle (45h)
- Psychologie de l'enfance en contexte d'éducation spécialisée (45h)
- Processus adaptatif (45h)
- Préparation aux stages (45h)
- Habiletés communicationnelles en contexte d'éducation spécialisée (45h)
- Processus d'intervention 2 : introduction à la relation d'aide (45h)
- Psychologie de l'adolescence en contexte d'éducation spécialisée (45h)
- Planification et animation d'activités 1 (60h)
- Défis de l'apprentissage (60h)
- Approche interculturelle : initiation (45h)
- Jeunes en difficultés d'adaptation (45h)
- Processus d'intervention 3 : approches et techniques en éducation spécialisée (60h)
- Psychologie de l'adulte en contexte d'éducation spécialisée (45h)
- Stage 1 : initiation à l'intervention (180h)
- Planification et animation d'activités 2 (45h)
- Relation d'aide en contexte de crise (45h)
- Dépendances (45h)
- Processus d'intervention 4 : plan d'intervention (45h)
- Stage 2 : expérimentation de l'intervention (210h)
- Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (60h)
- Psychopathologies (45h)
- Processus de vieillissement (45h)
- Déficiences physiques et neurologiques (45h)
- Violence et victimologie (45h)
- Interventions auprès des familles (45h)
- Approche interculturelle : intervention (45h)
- Stage 3 : processus d'intervention (465h)

* Le Collège se réserve le droit de remplacer certains cours.

Alternance travail-études (ATE)

L'expérience de travail est très recherchée par les employeurs. L'Alternance travail-études (ATE) est une formule éducative qui vous permet de vivre, en tant qu'étudiant, deux expériences d'emplois reliées au domaine de votre formation. Veuillez consulter la section Alternance travail-études pour plus de détails sur le programme. Non disponible aux étudiants démarrant leur programme à la session d'hiver.

Immunisation

Dans le cadre de leurs stages, la population étudiante inscrite pourra être appelée à fournir la preuve que leur vaccination de base est à jour : diphtérie, poliomyélite, tétanos ainsi que rubéole, oreillons et rougeole et autres, selon les requis des milieux de stage.

Note importante : Les élèves seront appelés à fournir la preuve qu'ils ne présentent aucun empêchement judiciaire pour effectuer leurs stages. Une demande de vérification de dossier de police devra être effectuée. Cette demande de vérification sera prise en charge par le Collège.

Modes de formation

Sur campus

- Au campus de Montréal.

À distance en mode synchrone

- Programme donné entièrement à distance, avec un enseignant et en temps réel (en mode synchrone).
 - Sessions 1 à 6 : il est possible pour les étudiants d'être présent à deux reprises sur le campus par session pour un maximum de 15 jours ouvrables (pas obligatoire);
 - Les stages (sessions 4 et 6) pourront être effectués à distance avec la supervision virtuelle d'un enseignant.